









## Contexte

- Le présent avis s'inscrit dans le Plan d'action 2016-2017 du Conseil, au titre de l'autosaisine.
- Il se rapporte aux deux premiers leviers de la Vision stratégique de la réforme qui considèrent que l'accès à l'enseignement préscolaire est au cœur du principe de l'égalité en matière d'éducation.

## Fondements

- La Constitution du Royaume.
- Les conventions et traités internationaux ratifiés par le Maroc.
- Les discours Royaux.
- La Charte nationale d'éducation et de formation.
- La Vision stratégique de la réforme 2015-2030, pour une école de l'équité, de la qualité et de la promotion.
- Les rapports d'expertise nationale externe spécialisée en la matière.
- Les études et rapports nationaux et internationaux.

## Problématique

- L'enseignement préscolaire relève du droit de chaque enfant à recevoir une éducation précoce, le préparant à exercer sa pleine citoyenneté et à réussir son parcours scolaire. Or, l'état des lieux de cet enseignement révèle des défaillances multiples, relatives à la généralisation, à l'équité, au modèle pédagogique, à la qualité, à la gouvernance et au financement. Des défaillances qui se manifestent par les écarts entre les milieux urbain et rural, entre les différents établissements du secteur et entre les filles et les garçons, y compris ceux en situation précaire; ce qui conduit à l'exclusion d'un grand nombre de petits enfants de cette éducation et compromet l'égalité des chances, l'équité et le droit à l'accessibilité pour tous.

## Objectif global

- Elaborer une vision de réforme globale, porteuse de ruptures qualitatives, afin de garantir l'accès de tous les enfants âgés de 4 à 5 ans révolus, sans discrimination, à un enseignement préscolaire moderne, de qualité et attractif, à l'horizon des dix prochaines

années. Doter aussi l'enfant en prévision de son accès à l'école primaire, de tous les prérequis nécessaires à une intégration et une scolarisation réussies.

## Considérants

- 1/** L'éducation est une problématique politique, sociétale et stratégique décisive pour l'avenir du Maroc. Ce n'est pas une simple question susceptible d'être résolue par une politique publique. Elle est, en effet, une affaire de souveraineté transcendant les idéologies et les changements de gouvernement et s'inscrivant dans la durée, voire dans un processus de réflexion continue ;
- 2/** L'éducation est un lieu de vie, de savoir, d'humanisme, un levier de développement, un vecteur de démocratie et un marqueur de dignité humaine. Elle est à la fois un des droits de l'Homme et de l'enfant et un devoir de l'Etat et de la famille, dont l'obligation et la généralisation doivent être instituées afin de garantir l'égalité des chances. Elle est aussi un droit interdépendant et indivisible, car sa mise en œuvre est corrélée à d'autres droits économiques et sociaux ;
- 3/** La Constitution, les engagements internationaux, les discours Royaux prônent l'égalité des chances et le principe de non-discrimination en appelant à insérer tous les enfants dans le tissu social notamment les filles, les démunis, les enfants ayant abandonné l'école ou à besoins spécifiques, les ruraux et les autres catégories de la société en âge de scolarisation mais qui n'ont pas encore accédé à l'école ;
- 4/** Les pays qui ont généralisé l'enseignement préscolaire à tous les enfants en respectant les exigences de la qualité, de l'équité et de l'égalité des chances, ont réussi à édifier un système d'enseignement efficace et un modèle de développement compétitif ;
- 5/** L'enseignement préscolaire est au cœur du processus de développement du capital humain national, c'est aussi un choix incontournable pour renforcer les chances de réussite scolaire et améliorer le rendement interne du système d'éducation et de formation ;
- 6/** L'établissement éducatif n'est pas un simple espace d'apprentissage, mais aussi un lieu de développement de compétences et d'aptitudes,

dans le but de répondre aux principaux besoins de l'enfant : les besoins psychologiques et moteurs, la protection et la sécurité, l'affection et l'éducation et enfin l'épanouissement. Il est fondé sur le respect des rythmes de l'enfant et du développement de ses perceptions mentales, afin de lui permettre de construire des relations harmonieuses avec les autres, de mieux développer sa personnalité et son potentiel, de le préparer à l'école et à la vie citoyenne.

## Éléments de diagnostic

- Le non-respect par l'Etat de ses engagements en matière de mise en œuvre des dispositions de la Charte nationale d'éducation-formation, notamment la généralisation de l'enseignement ;
- L'absence d'une vision éducative globale et novatrice, propre à l'enseignement préscolaire ;
- L'absence d'un cadre juridique global et unifié pour l'enseignement préscolaire ;
- La multiplicité des intervenants dans ce secteur ;
- Une évolution en dents de scie de l'effort de généralisation : l'enseignement préscolaire, tous établissements confondus, accueille près de 658 789<sup>1</sup> enfants. Ce chiffre englobe les enfants de moins de 4 ans et ceux de plus de 5 ans. La catégorie d'âge de 4 à 5 ans révolus compte 588 040<sup>2</sup> enfants, sur un total national de 1 342 385 enfants, soit 43,8% seulement qui fréquentent des établissements préscolaires.
- L'inégalité des chances d'accès et de poursuite de la scolarité ;
- La pénurie en établissements capables d'accueillir les enfants durant la période de la petite enfance ;
- L'incohérence des programmes et méthodes suivis, tant en matière d'éducation que de management, selon les établissements et les organismes de tutelle ;
- L'absence d'encadrement et de réglementation des établissements de l'enseignement préscolaire et des espaces d'accueil des enfants ;

---

1. Ministère de l'éducation nationale et de la formation professionnelle, recueil des statistiques de l'éducation, 2016-2015

2. *Idem.*

- Le manque de contrôle et de régulation éducative ;
- L'inégalité des chances entre les milieux urbain et rural, entre garçons et filles, mais aussi entre les différents établissements ;
- L'absence de formation des éducateurs et éducatrices et la faiblesse des salaires qui leur sont versés, avec les impacts qui en résultent sur leur rendement ;
- La faiblesse de la formation des ressources humaines et l'instabilité de leur situation professionnelle ;
- La prédominance, parmi les investisseurs dans ce domaine, de l'appétit du gain ;
- L'absence d'un statut propre aux cadres du préscolaire ;
- La faible qualité des prestations fournies dans la majorité des établissements qui s'occupent de l'enseignement préscolaire ;
- Un financement non structuré du secteur.

## **Recommandations en vue d'édifier les fondements de la nouvelle école marocaine**

L'avis recommande la généralisation obligatoire et progressive d'un enseignement préscolaire gratuit et de qualité, fondé sur une vision éducative novatrice qui s'articule autour de trois composantes principales : institutionnelle, pédagogique et organisationnelle. L'enfant y devient acteur de son propre apprentissage et non un simple consommateur d'activités éducatives. L'éducateur est appelé pour sa part à concentrer son action sur trois missions principales : l'éducation, la socialisation et la protection. Cette vision implique bien entendu d'effectuer des ruptures qualitatives, qui devant être parachevées au cours des dix prochaines années.

Le projet d'avis présente 39 recommandations, résumées ci-après :

- 1/ Une dénomination unique :** cette phase éducative doit s'adosser à une vision novatrice et moderne de l'enseignement préscolaire, une vision unifiée, harmonisée et partagée par tous les intervenants, contrairement à ce qui a prévalu jusqu'à présent : enseignement préscolaire traditionnel, enseignement préscolaire moderne, enseignement préscolaire public ;



- 2/ La mise en place de l'obligation de l'enseignement préscolaire, en vue de sa généralisation à l'horizon des dix prochaines années ;
- 3/ La révision globale de l'ordonnancement juridique en l'adaptant à la vision éducative rénovée ;
- 4/ Le rattachement de l'enseignement préscolaire à l'enseignement primaire dans le cadre d'un cursus éducatif intégré ;
- 5/ L'adoption d'une vision éducative rénovée et intégrée qui s'appuie sur un fondement scientifique et dont le caractère novateur se reflète dans les finalités et les objectifs poursuivis, les domaines de spécialisation, la professionnalisation de la formation, les programmes, curricula et méthodes, la langue et l'éducation parentale ;
- 6/ La mise en place d'une échelle standard de qualité, basée sur la vision éducative rénovée ;
- 7/ Une tutelle unique et un cadre institutionnel basé sur la bonne gouvernance, qui place l'intérêt de l'enfant au-dessus de toute autre considération ;
- 8/ L'octroi de ressources financières suffisantes à l'enseignement préscolaire, eu égard au fait qu'il s'agit d'un investissement à fort rendement, tant individuel que social et économique.

Aussi :

- L'investissement dans l'éducation, et en priorité dans la petite enfance, induit un « retour sur investissement » des plus élevés pour la société. Il contribue en effet à réduire les déperditions scolaires et à former un futur citoyen parfaitement intégré à la société ;
- Un tel enjeu est tributaire d'une volonté politique ferme qui veille à développer une approche systémique de la petite enfance, à mettre en œuvre la vision éducative rénovée proposée dans le présent avis et à la doter durablement des financements nécessaires ;
- L'enseignement préscolaire est un chantier d'envergure nationale, qui nécessite l'engagement de tous, la mise en application de la vision éducative rénovée dans sa totalité et la mobilisation des ressources nécessaires. Ce n'est qu'ainsi qu'il sera possible d'offrir des chances égales à tous les enfants, de garantir les conditions d'épanouissement aux générations futures et de promouvoir, à travers le Maroc, l'individu et la société.







---

ملتقى شارع علال الفاسي وشارع الميليا  
ص.ب. 6535، الرباط - المعاهد

Angle avenues AL MELIA et ALLAL EL FASSI  
BP 6535, Rabat - Instituts

---

Tél. : + (212) (0) 537 77 44 25  
Fax : + (212) (0) 537 77 46 12

[www.csefrs.ma](http://www.csefrs.ma)

